

Le SICOVAD vous informe

pour contacter le SICOVAD :

www.sicovad.fr

N°Vert 0 800 109 701

pensez à nous rejoindre sur :









RAPPEL SUR L'UTILISATION DES SAGS JAUNES

Les sacs jaunes que le SICOVAD met gratuitement à votre disposition ne doivent servir que pour la collecte des emballages recyclables (hors verre) et pour ce seul usage.

Un rouleau compte 26 sacs jaunes. En moyenne, un foyer utilise deux rouleaux par an soit un sac par semaine.

Le SICOVAD vous invite à ne pas surconsommer ni gâcher de sacs jaunes : ils sont gratuits mais représentent un coût non négligeable pour la collectivité. Ne les remplissez pas à moitié...

Vous pouvez par ailleurs être pénalisé (refus de collecte...) si votre sac jaune est utilisé comme sac poubelle traditionnel pour les ordures ménagères résiduelles par exemple.

Pour connaître tous les emballages acceptés dans votre sac jaune, les horaires de collecte, ou pour tout renseignement sur le tri des déchets, n'hésitez pas à vous rendre sur www.sicovad.fr ou nous rejoindre sur les réseaux sociaux. Si votre sac jaune comporte trop d'erreurs de tri, ce dernier ne sera pas collecté et une documentation sera laissée par les agents du SICOVAD afin de vous informer et vous permettre de retrier les intrus avant le prochain passage...

Récemment, le SICOVAD a mis en place une distribution de rouleaux de sacs jaunes directement dans votre boîte aux lettres!

Ces rouleaux doivent venir remplacer ceux que vous alliez chercher en mairie (votre mairie disposant toujours d'un stock restreint pour dépanner ou donner des rouleaux à des foyers qui, par erreur, n'auraient pas été distribués).

N'hésitez pas à nous donner votre avis sur ce projet en répondant au sondage sur : www.sicovad.fr

Toute notre actu sur www.facebook.com/sicovad et sur notre site internet www.sicovad.fr